



Foire aux questions

Consultez notre foire aux questions afin de trouver la réponse adaptée à votre besoin. Vous pouvez également nous contacter via le formulaire que vous trouverez dans l'onglet Contact.

Affichage des résultats 1 à 10 sur 10 au total.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Je souhaite modifier mes informations. Comment faire ?

Cliquez sur **Modifier mes informations** dans le bandeau noir en haut à droite (il faut être connecté)

- > Vérifiez ou modifiez les informations saisies dans les différents champs,
- > Rajoutez votre adresse, code postal et ville si ces champs n'ont pas été renseignés.
- > Confirmez votre email avant de cliquer sur « Mettre à jour votre profil »



Une phrase en gras vous indique que les modifications ont été prises en compte.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

J'ai oublié mon mot de passe. Comment me reconnecter à mon profil ?

Dans la page [Se connecter](#), cliquez sur **mot de passe oublié**.

Entrez votre email et cliquez sur **réinitialiser votre mot de passe**.

Un email vous a été envoyé dans votre boîte personnelle.

Suivez la procédure indiquée et cliquez sur le lien de modification.



Vous devez retourner sur la page d'identification afin de pouvoir vous connecter.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Comment me connecter à mon profil ?

Cliquez sur le lien [Se connecter](#) dans le bandeau noir en haut à droite

Rentrez votre email et votre mot de passe puis cliquez sur « Se connecter ».

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Comment puis-je créer un compte ?

Il vous suffit de cliquer sur le lien Créer un compte dans le bandeau noir en haut à droite de la page d'accueil, ou bien en suivant [ce lien](#) puis de remplir le formulaire.



N'oubliez pas de cocher la case sur l'utilisation des données personnelles et de remplir le « captcha »

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Comment savoir que mon avis a été pris en compte ? Ai-je une réponse ?

Lorsque vous déposez un commentaire, une observation sur le registre, un cahier d'acteur... un message vous avertit que votre contribution a bien été envoyée au service en charge du projet.

Derrière chaque projet, une à deux personnes référentes ont pour mission de réceptionner les contributions et d'apporter une réponse dans les meilleurs délais.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Qui tient compte de mon avis ?

Selon les projets et le niveau de participation, votre avis peut être pris en compte soit directement par un service de Brest métropole ou de la ville de Brest, soit par un commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur est chargé de la conduite d'une enquête. Il s'assure de l'organisation régulière de la procédure et veille à la bonne information du public tout au long de l'enquête.



Plus d'infos : [Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs](#)

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Et si je ne veux pas créer un compte sur jeparticipe.brest.fr ?

Vous ne pouvez que consulter les informations en ligne.

Par contre, pour participer (commenter un projet, émettre un avis, réagir aux avis des autres, formuler des propositions, voter), vous devez obligatoirement vous créer un compte, afin que chaque contribution soit reliée à un auteur bien identifié.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Et si je ne veux pas participer sur ce site ?

Vous pouvez simplement consulter les informations qui vous sont données, pas besoin de créer un compte pour cela.

Et si vous préférez participer « physiquement », rejoignez les réunions publiques annoncées dans la rubrique agenda.

Pour certaines participations, vous pouvez également vous exprimer sur des registres papier disponibles en divers lieux publics, précisés pour chacune des participations.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Comment participer sur jeparticipe.brest.fr ?

Vous pouvez d'abord prendre connaissance des informations liées à un projet, sur la page concernée.

Puis, selon des modalités définies dans le projet, vous pouvez :

- > noter un projet
- > laisser un commentaire
- > émettre un avis sur le projet
- > réagir aux avis des autres internautes,
- > ou émettre vos propres propositions.

Selon les outils mis en place, vous devrez au préalable créer un compte et vous connecter.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Pourquoi participer sur le site jeparticipe.brest.fr ?

La ville de Brest et Brest métropole souhaitent favoriser une démocratie locale plus participative ; le site jeparticipe.brest.fr doit permettre d'élargir le débat public, en :

- > améliorant l'écoute des citoyens, et mieux prendre en compte les avis exprimés,
- > en suscitant l'expression collective afin de faire progresser l'implication des citoyens et leur contribution à la construction de l'intérêt général.



Plus d'infos : [la politique de participation](#)



Votre question n'a pas trouvé de réponse ?
Faites-en nous part !

[POSER UNE QUESTION](#)

Dernière mise à jour le : **07 mars 2019**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

Fax. : 02 98 33 50 06

contact@brest-metropole.fr

www.brest.fr

Accueil au guichet

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 en été)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi de 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest Cédex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
Fax. : 02 98 00 81 08
contact@mairie-brest.fr
www.brest.fr

Accueil au guichet

Lundi au Vendredi : de 8h30 à 17h30 (17h en été)

Samedi : de 9h à 12h (juillet et août : fermé le samedi matin sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire)

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h /18h

Samedi 8h30/12h30